

- Durée :** une journée (7h)
- Dates, lieux :** consultez notre site web
- Public visé :**
 - Créateurs, repreneurs d'établissements de la filière des métiers de bouche
 - Demandeurs d'emploi
 - Exploitants d'un établissement en activité avec un projet de développement d'un autre établissement.
 - Etablissement de soin. EHPAD
- Nombre de stagiaires :** 5 minimums
- Aucun pré-requis**
- Recherche de l'adéquation des besoins du stagiaire/formation**
- Évaluations des connaissances acquises :**
 - Évaluation des connaissances en début de formation
 - Évaluation des acquis en fin de formation
 - Enquête de satisfaction en fin de séance
- Méthodes et moyens pédagogiques :**
 - Formation en présentiel et/ou en visioconférence,
 - Utilisation de projection par diaporama, de vidéo, des jeux ludiques et éducatifs,
 - Réalisation de Quiz, de QCM,
 - Mise en situation « clients »,
 - Échanges dynamiques entre participants et le formateur (trice),
- Validation de la formation :** remise d'une attestation de formation ROFHYA
- Intervenants :** Experts et formateurs consultants métiers
- Accessibilité :** la formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation. Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mis à disposition



Objectifs

- Connaître les obligations générales liées à la production alimentaire
- Connaître la réglementation liée à l'étiquetage des denrées alimentaires
- Comprendre et appréhender les mentions d'étiquetage
- Mettre en application les connaissances théoriques acquises

■ CONTENU

1. Contexte général et réglementation

- Environnement juridique des denrées alimentaires
- Obligations générales de la production alimentaire et de l'information
- Réglementation sur l'étiquetage (Règlement INCO et autres textes juridiques)
- Les règles d'étiquetage

2. Les mentions d'étiquetage obligatoires

- Les allergènes (13.12.14)
- Déclarations nutritionnelles (13.12.16)
- Lisibilité des informations obligatoires
- Indication de l'origine ou de la provenance

3. Les mentions volontaires de l'étiquetage

- Généralités sur les mentions facultatives
- Les logos et mentions facultatives (Label Rouge, AOC)

4. Mise en place de l'étiquetage

- Sur les produits pré-emballés
- Sur les produits non pré-emballés

€ Tarifs publics et financements OPCO / Pôle Emploi

- coût inter sur demande de devis
- coût intra sur demande de devis

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)